

Sécurité

La gestion des prisons par des privés rencontre le scepticisme

EconomieSuisse propose d'instaurer des partenariats public-privé pour les établissements pénitentiaires

Caroline Zuercher

Ouvrons les prisons aux entreprises privées! EconomieSuisse a lancé un pavé dans la mare en faisant ce week-end une telle proposition dans le journal *Sonntag*. Son idée? La construction ou la gestion des établissements pénitentiaires pourraient se faire dans un partenariat privé-public (PPP).

«La première tâche de l'Etat est d'assurer la sécurité. Elle ne se délègue pas», réagit le conseiller national Yvan Perrin (UDC/NE). Un avis partagé par Christian Lüscher (PLR/GE), qui se dit toutefois prêt à entrer en matière pour la construction et la gestion en dehors de la détention à proprement parler. Un PPP peut en effet prendre différentes formes. Sans aller jusqu'aux prisons privées américaines, des établissements français confient les services hôteliers ou de nourriture à des entreprises. La tâche des privés peut aussi se limiter à la construction.

Aucune de ces solutions, ne trouve grâce aux yeux de Christian-



Des gardiens aux Etablissements de la Plaine de l'Orbe. ARC

Nils Robert, avocat, professeur honoraire à l'Université de Genève et expert au Comité de prévention de la torture du Conseil de l'Europe: «Dans le privé, le postulat de départ est qu'il faut faire de l'argent. Et l'on ne fait pas de l'argent sur les mesures répressives de l'Etat.» Confier la distribution de nourri-

«La première tâche de l'Etat est d'assurer la sécurité. Elle ne se délègue pas»

Yvan Perrin, conseiller national (UDC/NE)

ture à un privé pose-t-il problème? «Le métier de gardien se résume alors à garder des clés. Cela n'a plus grand intérêt pour lui. Surtout, il ne peut plus construire aucune relation avec les détenus. Or, cette communication permet aussi de gérer des situations de crise.»

Christophe Darbellay, président du PDC Suisse, se montre plus ouvert à la proposition d'EconomieSuisse. Après tout, les transports des prisonniers dans des wagons cellulaires ne sont-ils pas déjà assurés par des privés? «Si l'on m'apporte la preuve qu'un partenariat privé-public permet d'avoir des prisons moins

chers, alors je n'ai rien contre.» Et puis, conclut-il, l'intervention privée permettra peut-être de construire rapidement les places de prison dont la Suisse a besoin.

Une sorte de leasing

Le canton de Genève, notamment, a prévu de doubler ses effectifs pénitentiaires en cinq ans. Le conseiller d'Etat Pierre Maudet n'envisage toutefois pas de collaborer avec le privé: «Pour la gestion des établissements, c'est exclu. Pour la construction, les expériences de nos pays voisins nous ont refroidis.» L'intérêt de confier les travaux à un privé, précise le PLR, est de ne pas avoir à payer toute la construction d'un coup. Mais l'Etat doit ensuite s'acquitter d'un loyer. Une sorte de leasing, donc, qui charge les générations futures.

Même position de son homologue vaudoise, Béatrice Métraux. Notons toutefois que, dans les établissements de la Plaine de l'Orbe et de la Croisée, des Securitas effectuent les contrôles à l'entrée des visiteurs et des marchandises. Selon Nicolas Mattenberger, député au Grand Conseil vaudois (PS), c'est déjà trop: «Il y a là des informations sensibles sur les détenus et les visiteurs. Le risque, de façon plus générale, est que les privés veuillent faire du bénéfice et ne s'intéressent pas aux mesures de réinsertion ou aux conditions de détention.»

Chagaev attaqué par des employées

L'ex-patron de Xamax a licencié deux collaboratrices de son entreprise genevoise

Bulat Chagaev ne sait plus où donner de la tête. Suspecté d'avoir mené le club de Neuchâtel Xamax à la faillite, le voilà traîné en justice par des employées. Patron de Dagmara, une entreprise de gestion immobilière à Genève, l'homme d'affaires a licencié l'été dernier deux collaboratrices.

L'une d'elles a déposé fin janvier une demande en paiement devant le Tribunal des prud'hommes. Elle réclame des dizaines de milliers de francs. Sa collègue a produit une demande pour des montants similaires.

Selon l'avocate de la première, sa cliente aurait été renvoyée à la suite de son congé maternité. Devant la difficulté à trouver une place de crèche, la jeune mère aurait demandé un mois supplémentaire ce qui aurait motivé son renvoi.

Cette procédure est un coup dur pour Bulat Chagaev, qui doit être jugé l'an prochain pour la débâcle de Xamax, et qui risque aussi d'être expulsé, faute d'autorisation de séjour valable.

Fedele Mendicino

L'armée a renvoyé 626 recrues l'an passé

L'examen des risques a permis de repérer les conscrits qui ont un casier judiciaire

Depuis l'été 2011, toutes les recrues sont soumises à un examen de sécurité. L'an dernier, sur 38 407 conscrits, 626 ont été reconnus à risques et ont été exclus avant le début de l'école de recrues, selon le *Tages-Anzeiger* et le *Bund*. Cet examen se penche notamment sur les dossiers pénaux et les dossiers relatifs à l'exécution des peines. Il est ressorti de l'analyse qu'environ 10% des conscrits ont un casier judiciaire. Un second examen a lieu avant le début de l'école de recrues pour débusquer ceux qui ont eu maille à partir avec la justice. A cette occasion, 281 personnes ont reçu une suspension provisoire. En 2011, l'examen de sécurité avait conduit à 399 exclusions. **ATS**

PUBLICITÉ

«Un aménagement efficace du territoire permet des économies dans les infrastructures.»



Roger Nordmann conseiller national PS

Oui la Loi sur l'aménagement du territoire le 3 mars 2013

www.loi-amenagement-du-territoire-oui.ch
Comité Oui à la Loi sur l'aménagement du territoire, case postale, 4018 Bâle

Les patrons ne veulent pas des «cages à lapins» de la LAT

EconomieSuisse et l'USAM refusent une densification de l'habitat. Ils redoutent une «explosion des loyers»

Des gratte-ciel de 30 étages en plein cœur de Genève ou à deux pas du château de Chillon. C'est la vision apocalyptique affichée hier à Berne par les milieux patronaux pour lutter contre la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT), soumise au vote le 3 mars prochain. Pour les référendaires, cette loi densifiera la Suisse à l'extrême. Et cette «politique de cages à lapins» s'accompagnera d'une raréfaction des terrains et d'une «explosion» des loyers.

Si le ton est aussi vif, c'est qu'EconomieSuisse et l'Union suisse des arts et métiers (USAM) ont un peu le dos au mur. La loi, qui veut éviter le gaspillage du sol, part avec les faveurs de la cote

depuis le succès surprise de l'initiative Weber sur les résidences secondaires. Le parlement a aussi largement adopté la LAT en juin dernier. Et récemment un sondage SSR est venu confirmer la chose en donnant des chances très minces aux référendaires.

Affaire pliée? Les opposants ne le pensent pas et ils ont tiré à boulets rouges sur le nouveau texte de loi. «Cette révision va augmenter les loyers, provoquer un interventionnisme massif de l'Etat, multiplier les taxes et les redevances, générer un flot de réglementations et porter un coup inacceptable à la propriété», résume Hans-Ulrich Bigler, le directeur de l'USAM. «Les familles, la classe moyenne et les arts et métiers en feront les frais car ils ne pourront plus s'offrir des logements ou des locaux à prix accessibles.»

Ce qui chiffonne les référendaires, c'est aussi «le chaos com-

«Les familles, la classe moyenne et les arts et métiers en feront les frais car ils ne pourront plus s'offrir des logements ou des locaux à prix accessibles»

Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'USAM

plet» qui règne à Berne concernant l'application de la nouvelle loi. L'Administration fédérale n'est pas en mesure de dire combien d'hectares en zone à bâtir devront être déclassés. Pascal

Gentinetta, directeur général d'EconomieSuisse, dénonce un flou juridique concernant les propriétaires dont les terrains perdront de la valeur. «Qui payera les indemnités? Les Communes, les Cantons ou la Confédération?»

Spécialement montée à Berne pour défendre le référendum, la présidente PLR de la commune de Payerne, Christelle Luisier Brodard, insiste sur la nécessité de créer du logement tout en préservant les terres. «Mais là, le remède est pire que le mal. On instaure un moratoire et on crée une pénurie artificielle. Pourtant, sur le canton de Vaud, la construction de logements est la priorité numéro une.»

La campagne des opposants ne souffre-t-elle pas d'une contradiction? Habituellement, les milieux patronaux et de droite se prononcent pour une déréglementation

et une limitation des recours afin de construire un maximum de logements. Or là, ils partent en guerre contre la densification et «les cages à lapins» qu'entraînerait selon eux la future LAT.

Christelle Luisier Brodard ne voit aucune contradiction. Pour elle, il est impossible au moyen d'une loi fédérale uniforme de vouloir résoudre des problèmes régionaux différents. On ne peut pas comparer les problèmes de l'Oberland bernois avec ceux de la région lémanique.

Le conseiller national Walter Müller (PLR/SG) ajoute un autre argument. «Avec cette loi, on sent bien qu'on veut développer les villes et les localités qui bénéficient déjà d'infrastructures importantes. Mais les régions rurales ont aussi droit à leur part de développement. Sinon on change le visage de la Suisse.»

Arthur Grosjean

Avoirs tunisiens

«M. Gendre» est débouté

Le Tribunal pénal fédéral a débouté Slim Chiboub, gendre de l'ex-président tunisien Ben Ali. Visé par une procédure pour blanchiment et corruption, il s'était opposé à ce que la Tunisie soit reconnue partie plaignante. Avant le Printemps arabe, «M. Gendre», avait été visé par une autre enquête du Ministère public de la Confédération pour des pots-de-vin. Tout comme son épouse, Slim Chiboub figure sur une liste de personnalités tunisiennes dont les comptes sont bloqués sur ordre du Conseil fédéral. **ATS**

Il a dit

«S'il s'agissait de chanvre pour la fumette, je devrais défendre mes champs à la kalachnikov»

Jean-Pierre Egger, ancien avocat, qui comparait depuis hier devant la justice fribourgeoise



Carnaval

Deux policiers agressés

Deux policiers ont été agressés durant la nuit de samedi à dimanche au Carnaval de Collina d'Oro, près de Lugano (TI). Les deux agents ont été attaqués par un groupe d'une dizaine de personnes qu'ils tentaient de rappeler à l'ordre. Le groupe a continué de frapper les policiers alors que ces derniers se trouvaient au sol. La situation n'a pu être rétablie qu'après l'intervention de renforts. Blessés, les deux hommes ont été conduits à l'hôpital. Tous les agresseurs ont été identifiés et dénoncés au Ministère public. **ATS**

Petits coins chics



Les CFF modernisent les WC de leurs Intercity. D'ici à fin octobre, 700 toilettes seront repeintes selon quatre motifs différents et équipées d'un diffuseur à parfum. Ce dernier neutralise les odeurs et crée «une ambiance olfactive à la fois fraîche et discrète». Un essai pilote a été mené auprès des clients en 2011. Il a montré que les voyageurs préfèrent nettement les WC dans les tons clairs. **ATS**

Le chiffre

578

C'est en milliers le nombre d'appels reçus en 2012 par la centrale d'intervention du Touring Club Suisse (TCS). Ce chiffre est le plus élevé enregistré depuis sept ans. Par rapport à 2011, la hausse atteint 13%, ce qui s'explique principalement par la vague de froid du mois de février 2012. Entre le 3 et 7 février dernier, période de grand froid, la centrale d'intervention de Schönbühl (BE) a connu un pic et a été sollicitée à plus de 42 000 reprises, soit six fois plus que durant les journées d'hiver normales. **ATS**